BLITZ D'APPELS

MÈRES AU FRONT

NON AU PROJET LOI C-39

OBJECTIF DE L'ACTION:

Faire pression pour empêcher l'adoption du projet de loi C-39 et faire comprendre que cette adoption aura un coût politique. En ce moment, partout au Canada, les groupes sont mobilisés contre ce projet de loi. Des voix s'élèvent également au sein du Parti libéral. Un député de la Colombie-Britannique ainsi que 27 membres de la Commission libérale féminine nationale réclament des garde-fous.

QUAND: Dans la semaine du 9 novembre de 9 h à 17 h, si possible
À QUI ? Caroline Desrochers, députée libérale fédérale de Trois-Rivières



TÉL:613-992-2349

POURQUOI CETTE DÉPUTÉE ? Parce que cette députée fait partie du comité législatif qui étudie C-39.

C'EST QUOI UN COMITÉ LÉGISLATIF ?

Les comités législatifs ont pour mandat d'étudier le projet de loi qui leur est soumis et de le renvoyer à la Chambre des communes avec ou sans amendements.
Dans ce cas, il s'agit de la mise en place d'une procédure d'exception visant à accélérer l'adoption du projet de loi.

«Les groupes dénoncent le recours à un comité législatif spécial, une procédure d'exception utilisée la dernière fois en 2012 par le gouvernement Harper. Plutôt que de confier l'étude de C-39 aux différents comités permanents concernés, le gouvernement Carney a choisi de centraliser les travaux et d'imposer un calendrier serré, limitant la participation de la société civile et l'expertise indépendante. Les groupes estiment qu'un tel processus compromet l'examen rigoureux d'un projet de loi aux conséquences majeures. »



BLITZ D'APPELS
NON AU PROJET LOI C-39

MÈRES AU FRONT

JE SUIS QUI POUR FAIRE ÇA?

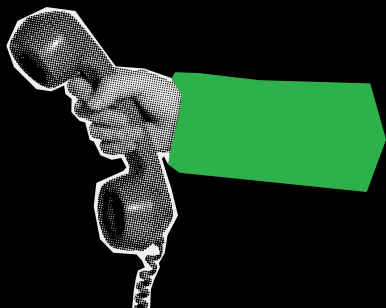
Vous êtes une mère, une grand-mère, une tante, un père, un oncle, une personne alliée au front pour l'avenir des enfants qui vous entourent et que vous aimez, pour l'avenir de tous les enfants et pour le Vivant. Vous êtes citoyen.ne et électeur.rice. Vous voulez protéger la vie sur Terre et le bien commun. Votre voix est valable même si elle n'est pas parfaite, même si elle est timide, même si elle cherche ses mots. Vous êtes légitime de vous exprimer et d'être entendu.e. Courage ! Cela ne durera que quelques minutes pour un impact potentiellement inestimable. Suivez le mode d'emploi ci-dessous.

INSTRUCTIONS – ÉTAPE PAR ÉTAPE :

1. Ayez votre téléphone à portée de main et allumez votre ordinateur.
2. Sur votre ordinateur, ouvrez ce lien pour accéder au texte de référence de l'appel (Prochaine page)
3. Composez le numéro de la députée : 613-992-2349
4. Si vous ne parvenez pas à parler à un membre de l'équipe, laissez un message dans la boîte vocale en vous inspirant du texte ci-dessous.

N'HÉSITEZ PAS À ADAPTER LE TEXTE À VOTRE STYLE !





BLITZ D'APPELS

MÈRES AU FRONT

TEXTE DE RÉFÉRENCE POUR L'APPEL

Bonjour,
Je m'appelle [Nom] et j'appelle au sujet du projet de loi C-39, la Loi visant à bâtir un Canada fort, afin de vous faire part de mes vives inquiétudes quant aux effets de cette loi et de vous exhorter à voter contre ce projet de loi. Aucun amendement ne saurait le corriger.

Bien sûr, je partage l'objectif de réaliser des projets résilients pour notre pays. Toutefois, Je ne crois pas que le projet de loi C-39 aille dans ce sens ni qu'il serve les intérêts des Canadiens et des Canadiennes.

Ce projet de loi met en péril plusieurs espèces et écosystèmes, l'air, l'eau, les sols et les forêts. Il fragilise la biodiversité canadienne sans pour autant garantir que les projets tiennent leurs promesses économiques, ni qu'ils procurent des avantages nets à la population canadienne. Si le gouvernement du Canada doit bâtir un pays fort, ce n'est pas en affaiblissant les lois qui protègent les personnes, les espèces et la nature, lois qui ont pris des décennies à être mises en place. Les lois environnementales ne sont pas de la paperasse. Elles existent pour protéger la viabilité de notre territoire sur le long terme, ses habitants et l'environnement. Est-il nécessaire de rappeler que la vie humaine dépend de richesses naturelles en santé et que pour cette unique raison, nous devons tout faire pour les préserver ? C-39 ouvre toute grande la porte au contournement de plusieurs protections, de plusieurs points de vigilance nécessaires pour éviter des dommages écologiques irréversibles. Ces règles et ces lois contribuent à garantir un futur viable pour les générations à venir.

Je suis mère (père, tante, oncle, grand-mère, grand-père, etc) c'est pour (nommer les enfants pour lesquels vous faites cet appel). Je suis certain.e que, comme moi, vous avez à cœur l'avenir des enfants qui vous entourent. Les imaginer dans un monde dévasté par la crise climatique et de la biodiversité est insupportable. Et nous, adultes, serons les seuls responsables de l'état du monde.

Il n'existe pas de bouton « annuler » ou «revenir en arrière» pour les dommages écologiques. Une fois perdus, les lieux, les forêts, le fleuve et les espèces que nous aimons prendront des siècles à se régénérer et parfois ne reviendront jamais. Il sera trop tard.

Je vous remercie de prendre note de mon opposition au projet de loi C-39 et de transmettre ma demande à Mme Desrochers.
[Nom]